



Commission Régionale de FORMATION

REUNION DU 15 Septembre 2021 en Visioconférence

Début de la réunion : 18 h 30

Fin de la réunion : 20 h 45

Présidence : Louis DARTOIS

Présents : Chakib BACHIRI, Jean-Marie BECRET Président délégué de la LFHF et élu référent IR2F, Samuel CHOTEAU, Alain CRESSON, Didier DELATTRE, Jean-Pierre FRIVILLE, Éric GOOSSENS, Jean-Michel HENON, Cédric PLANQUETTE, Josette QUINT

Excusés : Belkacem ABDELHAK, Christophe BEDIN, Jean-Marc VALENTIN

Assistent : Maxime BABEUR, Karim HAMRIT, Gérard PIQUE Trésorier Général de la LFHF

Accueil de la Commission Régionale par Jean-Marie BECRET, Président Délégué de la LFHF.

Jean-Marie BECRET accueille les participants et souhaite une réunion constructive dans l'objectif du déploiement harmonieux du Parcours Fédéral de Formation du Dirigeant (PFFD) sur l'ensemble du Territoire Régional.

Gérard PIQUE nous remercie de l'invitation à cette réunion à laquelle il assiste avec plaisir, étant lui-même formateur du PFFD. Il évoque les règles financières édictées, en particulier l'élaboration et le suivi du budget prévisionnel de la commission.

Un « tour de table » permet à chacun de se présenter et évoquer sa participation dans le parcours de formation des dirigeants.

Samuel CHOTEAU, représentant du District Escaut, nous annonce son retrait de la commission, ayant pris d'autres responsabilités au sein de la commission des jeunes dans son district. Louis DARTOIS le remercie pour son engagement initial et son implication dans sa nouvelle mission.

- L'axe 3 du Renouveau de la LFHF est « dynamiser la formation et l'aide aux dirigeants ».



La Commission Régionale de Formation.

C'est **développer** et **mutualiser** le parcours de formation des dirigeants en présentiel et à distance, à l'échelle régionale en accentuant le déploiement des parcours de e-formation.

Ceci entraîne un **engagement** de notre part fixant le rôle et les obligations d'un membre de commission défini, par le président de la LFHF lors de la réunion des Présidents des Commissions de la Ligue, le 27 août 2021.

Il nous faut donc :

- GARANTIR** un engagement impartial et neutre.
- ASSUMER** nos responsabilités.
- APPORTER** nos compétences au service des clubs, en se fixant l'objectif d'aider et d'accompagner les clubs dans leur structuration.

Rôle et Missions de la Commission :

ACCOMPAGNER le club de demain c'est :

- PERENNISER** les dirigeants en leur apportant de nouvelles connaissances et compétences.
- Les **AIDER** à **RECRUTER** de nouveaux dirigeants dans les domaines de la Gestion Financière, de l'organisation administrative et juridique, du management et de la communication, du marketing et de la sponsorship.
- MOTIVER** et **FIDÉLISER** les dirigeants dans le club par l'obtention du Certificat Fédéral du Dirigeant, mis en place prochainement par la LFA.
- AIDER** le club à définir, mettre en place et piloter son Projet Associatif, Sportif et Éducatif.
- FACILITER** l'obtention de la labellisation du club par l'information et la formation de l'instance dirigeante.
- DYNAMISER** le club par son engagement et la pratique du Programme Éducatif Fédéral.
- RÉALISER** sur demande, les modules de Formation dans la proximité du club, dans ses installations.

Les formations modulaires doivent répondre à une approche pédagogique ludique et participative, permettant de nombreux échanges entre participants.

Deux méthodes pour transmettre ce message :

- en présentiel : modules de 4 heures au District ou en club.
- en distanciel : modules de 2 heures en visioconférence.

Parcours Fédéral de la Formation des Dirigeants (PFFD).

Le PFFD c'est un ensemble de :

- 16 modules dispensés en présentiel.
- 9 modules présentés en F.O.A.D. (visioconférence).



La Commission Régionale de Formation.

Les deux méthodes de présentation peuvent être utilisées et choisies en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, mais en considérant que certains modules ne peuvent se réaliser qu'en présentiel.

Exemples: « Réagir face à un conflit » et « Développer son aisance à l'oral ».

Inscriptions des stagiaires au(x) module(s) du PFFD :

En fonction de la mutualisation proposée (un stagiaire du District A pouvant suivre un module dispensé par le District B), une parution du calendrier général doit être diffusée sur l'ensemble du territoire régional Hauts-de-France.

Présenté par Éric GOOSSENS, la commission visionne un projet d'inscription en ligne, résultat d'expériences réalisées dans plusieurs districts.

Cette présentation est validée par Maxime BABEUR, le cahier des charges de l'IFF étant respecté dans les différents items exigés et nécessaires pour la rédaction de l'attestation de formation et de la gestion et délivrance des bons de formation.

Cette offre de formation en ligne permet l'inscription, par le club, d'un ou plusieurs candidats pour un module choisi mais admet également l'inscription individuelle d'un licencié (Dirigeant, Arbitre, Éducateur, Joueur) de la LFHF.

Procédure Administrative et Financière – Service Formation de la LFHF.

Le traitement administratif du parcours Fédéral de Formation des Dirigeants est de la responsabilité du service Formation de la LFHF, dirigé par Maxime BABEUR.

À cet effet, M. Karim HAMRIT est venu renforcer l'équipe administrative, on lui souhaite la bienvenue. Remerciements au Conseil de Ligue.

Le traitement financier du PFFD est de la responsabilité de l'IR2F, déclinaison de la Ligue.

Nous remercions Jean-Marie BECRET, élu Référent IR2F, pour son implication au service des Dirigeants de clubs bénéficiaires de cette formation, vecteur important dans la structuration des Associations.

Formation de Formateurs

Pour être reconnu « Formateur du PFFD », une homologation est délivrée à la suite d'une évaluation finalisant la formation pédagogique organisée par l'IFF et l'IR2F.

Un recrutement complémentaire de Formateurs effectué par les 7 Districts fait apparaître 24 candidats à cette labellisation.

*Il nous faut mettre en œuvre cette formation dans les meilleurs délais afin que les candidats puissent **FORMER** en toute autonomie.*



La Commission Régionale de Formation.

Un groupe de Travail **PÉDAGOGIE** sera proposé au Conseil de ligue afin d'aider les candidats à la préparation de cette homologation.

Groupes de Travail.

Afin d'aider la Commission Régionale à la mise en place et à la réalisation d'actions nouvelles, à l'adaptation des différents modules aux « profils » des stagiaires, des groupes de travail « EXPERTS » seront proposés au Conseil de Ligue.

4 groupes de travail sont recensés :

1. Cellule « PÉDAGOGIE »

Rôle et Missions :

- Aider à la préparation de l'habilitation, les Formateurs du PFFD.
- Perfectionner les formateurs certifiés :
 - étendre leurs compétences transversales vers la polyvalence.
 - créer des modules complémentaires en vue du Projet Club.
 - développer le module spécifique de l'habilitation « Réagir face à un conflit ».

2. Cellule Gestion Financière – Trésoriers de club

Création et expérimentation du module niveau 2 de « S'approprier les clés de la Gestion Financière » en liaison avec l'IFF.

3. Cellule Communication à l'Aide des Réseaux Sociaux

- Adapter le module à la communication LFHF
- Perfectionnement des Formateurs.

4. Cellule Règlementation du Football

-Découvrir le cadre réglementaire du Football pour les nouveaux licenciés « Dirigeants » de la saison 2021-2022, en particulier, mais aussi pour les volontaires déjà en place.

Ce retour aux « sources » fait l'objet d'une demande massive des représentants « Formation Dirigeants » des 7 Districts que nous remercions pour leur participation active et appréciée.

Le président

Louis DARTOIS